



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 05 septembre au 05 octobre 2023

Propriétaire	Edith et Henri Randin
Parcelle N°	741
Adresse	chemin du Jura 8
Nombre d'arbres	1
Essence	pin
Motif	gênes diverses
Compensation	oui

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 30 août 2023
CBE/lc--26917